

LIBELLULOBAR

By **E-TYPYK**[®]

Adresse / Anschrift:

Frédéric Burton - E-Typyk
Jungbluthgasse 7
50858 Köln - Allemagne
TEL : +49 (0)221 78942106 (FR)
Web: www.libellulobar.com
Email: f.burton@libellulobar.com

Attention: Envoyer les 2 exemplaires à:

Frédéric Burton - Jungbluthgasse 7 - 50858 Koeln - Allemagne

Contrat entre les soussignés

D'une part,
1/Libellulôbar by TYPYK, représenté par Frédéric Burton, domicilié à Jungbluthgasse 7 - 50858 Köln - Allemagne

D'autres part,
2/LE PRESTATAIRE, représenté par, Pseudo

domicilié.....

ARTICLE 1: OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles LE PRESTATAIRE autorise Libellulôbar by TYPYK à exploiter les éléments graphiques, définis à l'article 4, dans les limites définies à l'article 2.

ARTICLE 2: ETENDUE DU CONTRAT

Libellulôbar by TYPYK pourra à compter de ce jour exploiter les éléments graphiques fournis par LE PRESTATAIRE en vue de réaliser des magnets pour une durée d'exploitation équivalente à l'affichage sur le site, dans la limite de 50 exemplaires. LE PRESTATAIRE reste propriétaire de ses dessins et illustrations, quel qu'en soit le support d'origine. Il conserve ainsi l'ensemble des droits découlant de la propriété intellectuelle. Mais LE PRESTATAIRE autorise Libellulôbar by TYPYK à reproduire les éléments graphiques fournis dans les conditions précitées, et à les représenter sous forme d'affichage par voie électronique.

ARTICLE 3: OBLIGATION DE Libellulôbar by TYPYK

Libellulôbar by TYPYK s'engage envers LE PRESTATAIRE à faire figurer sur la fiche produit de l'article support de la reproduction des éléments graphiques du PRESTATAIRE son nom ou son pseudonyme.

ARTICLE 4: OBLIGATION DU PRESTATAIRE

LE PRESTATAIRE remet ce jour un exemplaire de ses éléments graphiques appelé dans le format correspondant suivant: rectangulaire 80 X 55 mm ou rond 38mm en - AI, PSD, EPS, JPG (300dpi). LE PRESTATAIRE déclare que les éléments graphiques sont originaux et ne contiennent pas ou ne sont pas adaptés en tout ou partie d'oeuvres préexistantes sur lesquelles LE PRESTATAIRE ne détiendrait pas les droits nécessaires pour l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 5: CLAUSE DE GARANTIE

Libellulôbar by TYPYK ne pourra être tenu pour responsable des éventuels utilisation non autorisée de création protégée par le droit d'auteur par le PRESTATAIRE. LE PRESTATAIRE assure que l'ensemble des éléments graphiques fournis sont des éléments sur lesquels il détient les droits. A défaut, seul le PRESTATAIRE pourra être considérée comme contrefacteur.

ARTICLE 6: MODALITÉS DE RÉGLEMENT

Libellulôbar by TYPYK verse au PRESTATAIRE en retour des droits d'exploitation, pour une série limitée de 50 exemplaires, une somme forfaitaire de départ suivant le format de reproduction:

- Format rectangulaire 80x55mm:** 20€, plus 2 magnets de son oeuvre; une somme forfaitaire de 10€ supplémentaire si la série de 50 pcs est vendue.
- Format carré 53x53mm:** 20€, plus 2 magnets de son oeuvre; une somme forfaitaire de 10€ supplémentaire si la série de 50 pcs est vendue.
- Format rond 38mm:** 10€, plus 2 magnets de son oeuvre;
- Format rond 56mm:** 15€, plus 2 magnets de son oeuvre;
- Format rond 76mm:** 20€, plus 2 magnets de son oeuvre; une somme forfaitaire de 10€ supplémentaire si la série de 50 pcs est vendue.

L'artiste reste propriétaire de son oeuvre. Le règlement de la première somme forfaitaire s'effectue dès réception du contrat en 2 exemplaires. Le règlement de la seconde somme forfaitaire à la vente du dernier exemplaire de la série. Le règlement se fera soit via paypal soit par virement bancaire.

ARTICLE 7: RÉSILIATION DU CONTRAT

LE PRESTATAIRE peut à tout moment résilier le présent contrat par simple lettre recommandée avec accusé de réception adressée à E-TYPYK - Frédéric Burton - Jungbluthgasse 7 - 50858 Köln - Allemagne. Mais, les commandes d'articles, portant les éléments graphiques du PRESTATAIRE, engagées auprès des clients finaux doivent être honorées. Libellulôbar by TYPYK peut à tout moment résilier le contrat par simple lettre recommandée adressée au PRESTATAIRE.

ARTICLE 8: LITIGES

Toute contestation relative au présent contrat ne pourra être résolu à l'amiable entre les parties et sera soumise au tribunal de commerce de Cologne.

Fait en 2 exemplaires, à....., le

Libellulôbar by TYPYK
(nom, prénom et signature)

LE PRESTATAIRE
(lu et approuvé et signature)